

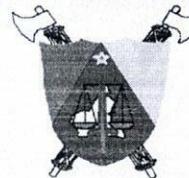
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

PREFECTURE DE NGOUMOU

SERVICE DES AFFAIRES ECONOMIQUES
ET FINANCIERES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

CENTRE REGION

MEFOU AND AKONO DIVISION

NGOUMOU DIVISIONAL OFFICE

ECONOMIC AND FINANCIAL AFFAIRS
SERVICE

COMMUNIQUE N°023/C/J12/SAEF DU 15 AVR 2025

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE,
N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2025 DU 27/02/2025 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SOUS
PRÉFET DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE (PHASE II)**

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE LA VALEUR

Par **Décision Préfectorale N°068/DP/J12/SAEF du 15 AVR 2025**, communique que les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné sont les suivants :

LOT	SOUMISSIONNAIRES	MONTANT TTC LU DES OFFRES EN CFA	MONTANT TTC CORRIGÉ DES OFFRES EN CFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	ETS SHALELE, BP : 00 Ambam, TEL : 675 31 65 00	14 998 579 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf)	14 998 579 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf)	LES ETS SHALELE, unique soumissionnaire sont classés 1 ^{er} et Adjudicataires du marché

Le soumissionnaire, **ETS SHALELE, BP: 00 Ambam TEL. 675 31 65 00**, est attributaire du projet **en procédure d'urgence**, pour la réhabilitation de la Résidence du Sous-Préfet de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre (phase 2), pour un montant Toutes Taxes Comprises de **14 998 579 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante-dix-neuf) francs CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois** calendaires.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent à la Préfecture de Ngoumou – Service des Affaires Economiques et Financières, pour l'établissement de la Lettre-Commande correspondante./-

Ngoumou, le 15 AVR 2025

Ampliations :

- ARMP/YDE
- PDT/CDPM/MAK
- DD/MAP/MAK
- GESTIONNAIRE
- PUBLICATION
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES

LE PREFET,

(AUTORITE CONTRACTANTE)

